



**Communiqué de presse**  
Lundi 23 novembre 2020

## **La Ville de Paris, SNCF, SNCF Gares & Connexions et la SA Gare du Nord 2024 annoncent la signature d'un protocole d'accord pour la modernisation de la gare du Nord**

Au terme d'un dialogue approfondi et constructif, qui va se poursuivre dans les mois et les années qui viennent, la Ville de Paris, SNCF, SNCF Gares & Connexions et la SA Gare du Nord 2024 ont conclu un protocole actant le soutien de la Ville au projet de rénovation et de transformation de la gare du Nord.

Les discussions récentes ont été exigeantes et ont pu apporter des réponses précises aux demandes d'importante évolution du projet formulées par la Ville de Paris lors de l'enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire du projet de rénovation de la gare du Nord puis dans la lettre adressée au Préfet de la Région Île-de-France en mai 2020.

En application du protocole d'accord, le projet de rénovation de la Gare du Nord est ainsi adapté sur cinq principaux points.

### **1. Planning et phasage des travaux du projet**

L'amélioration en priorité des conditions d'accueil des usagers, notamment ceux du quotidien, est désormais un impératif partagé. La reconfiguration des espaces voyageurs et des flux doit également préparer la gare à l'accueil des visiteurs de la Coupe du Monde de Rugby et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Pour tenir cet objectif, tout en limitant l'impact sur les circulations ferroviaires, un planning de travaux a été organisé autour de trois étapes :

- l'amélioration d'ici à 2022 des circulations verticales entre la gare de surface et la gare souterraine pour les voyageurs du quotidien ;
- la reconfiguration du terminal Transmanche pour l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby en septembre 2023 ;
- la livraison des nouveaux espaces du terminal des départs pour juin 2024.

La Ville de Paris a exigé que des comités (comité de suivi, comité technique et réunion de coordination) intégrant des représentants de l'ensemble des parties soient mis en place, afin de suivre l'évolution du chantier, anticiper et réduire au strict minimum les nuisances et assurer la sécurité des voyageurs. Il est indispensable pour la Ville de Paris que les points de vue des riverains puissent être pris en compte régulièrement lors des différents formats (réunions publiques, visites de chantiers...) qui leur permettront d'être informés de l'évolution et de l'avancée du chantier.

En contrepartie des engagements de SNCF Gares & Connexions et de la SA Gare du Nord 2024, la Ville de Paris s'est engagée à accompagner la réalisation du projet, notamment en instruisant de manière diligente les demandes d'autorisations nécessaires à la bonne réalisation des travaux

## **2. L'assouplissement de l'organisation des circulations pour les voyageurs TER**

Afin de faciliter l'accès aux trains, SNCF Gares & Connexions assouplira l'organisation des circulations pour les voyageurs TER notamment en renonçant à la séparation des flux départs et arrivées. De même, de nouvelles circulations verticales seront créées pour faciliter les flux, en particulier pour les voyageurs quotidiens, de la mezzanine banlieue vers le plateau des voies Transilien.

## **3. L'intermodalité**

Afin de répondre aux attentes en matière de mobilités de la Ville de PARIS, des habitants, des riverains et des usagers des Gares, SNCF Gares & Connexions et la SA Gare du Nord 2024 réaliseront 3.000 places de parkings vélos sécurisés. La Ville de Paris réalisera un nombre équivalent de places de stationnement pour vélos.

Simultanément, SNCF Gares & Connexions réaménagera le parking souterrain actuellement concédé à Effia pour créer des espaces de reprises Taxis et VTC ainsi que 200 places pour les deux roues motorisés, ce qui permettra de pacifier le Parvis de la Gare qui sera dédié aux mobilités douces.

## **4. La dé-densification du projet**

Afin de faciliter l'intégration de la Gare du Nord rénovée dans son environnement urbain, l'accord prévoit de réduire d'environ 7.500m<sup>2</sup> les surfaces de commerces et services du projet et d'abaisser jusqu'à 12 mètres la façade du bâtiment côté rue du Faubourg Saint Denis. La meilleure intégration de la Gare sera renforcée grâce à une nouvelle façade, plus légère et élégante, réalisé par un habillage en bois.

Parallèlement, SNCF Gares & Connexion a renoncé aux espaces de bureau prévus dans l'immeuble situé 112 rue de Maubeuge d'une surface 7.100m<sup>2</sup>, pour y étudier l'installation de la Police Régionale des Transports et/ou du Centre de Commande Unifié des RER B et D.

## **5. L'ouverture de la Gare sur le Xe arrondissement**

La gare du Nord offrira en toiture des espaces accessibles au public et végétalisés grâce à l'aménagement d'un parc paysager d'un hectare propice à la biodiversité.

SNCF Gares & Connexions s'engage également à examiner d'ici à juin 2021 la réalisation, en collaboration avec la Ville de Paris, d'une passerelle entre le boulevard de la Chapelle et le nouveau bâtiment attenant à la gare, permettant également une ouverture vers le 18e arrondissement. SNCF Gares & Connexions mobilise 20 millions d'euros pour la réalisation de cet ouvrage.

**L'accord intervenu entre la Ville de Paris, SNCF, SNCF Gares & Connexions et la SA Gare du Nord 2024 ouvre la voie à la modernisation de la plus grande gare d'Europe, qui sera plus accueillante pour les voyageurs, plus ouverte aux Parisiens, et notamment aux habitants du Xe arrondissement, plus écologique et plus sûre.**

### **Contacts presse**

**Ville de Paris :** Antoine Demière - [antoine.demiere@paris.fr](mailto:antoine.demiere@paris.fr) - 01 42 76 49 61

**SNCF Gares & Connexions :** Gaëlle Le Fischer : [gaelle.le-fischer@sncf.fr](mailto:gaelle.le-fischer@sncf.fr) - 06 17 50 92 53